**7.4.4 Instructions norovirus**

# Mesures en cas de soupçon de norovirus

Les facteurs suivants doivent donner lieu à des mesures :

# En l’espace de quelques heures, deux ou plusieurs personnes (résidents ou membres du personnel) souffrent de vomissements et/ou de diarrhée

1. **Mesures immédiates pour le service de soins concerné**
   * Isoler les résidents immédiatement dans leurs chambres jusqu’à ce que le soup- çon de norovirus soit clarifié
   * Fermer le service de soins. Le distributeur de désinfectant pour les mains se trouve à l’entrée du service
   * Si possible, éviter de se rendre dans d’autres services
   * L’accès à la cuisine est interdit au personnel soignant du service de soins con- cerné
   * Préparer du matériel de protection devant la porte de la chambre : blouse de protection, gants, poubelle, désinfectant pour les mains (Sterilium med), masque obligatoires.
   * Se désinfecter soigneusement les mains et les bras avant d’entrer et en quittant la chambre du résident en question
   * Placer la vaisselle des résidents concernés dans une boîte en plastique. Avec le chariot à vaisselle, acheminer la boîte fermée dans le restaurant devant la porte coulissante de la cuisine
   * Mettre le linge des résidents dans des sacs à linge spéciaux ( rouge: linge de résidents,  blanc : linge de l’établissement).
   * Les sacs à linge sont mis dans un sac-poubelle noir ; le sac-poubelle est pourvu de l’autocollant « **norovirus** » → système de double sac. Il est ensuite placé dans le conteneur à linge normal.
   * Désinfecter les mains et les bras avant d’entrer dans l’établissement et en quit- tant celui-ci

# Information et décisions

Le service de soins concerné avise :

* responsable du service de soins ou direction de l’EMS
* responsable du jour informe animation, service technique et administration
* médecin (demander ordonnance pour échantillon de selles)
* cuisine
* les proches, et leur déconseille les visites

Le chef de cuisine informe :

* restaurant et cafétéria

Evaluation de la situation par les cadres via téléphone. Décision quant à d’autres me- sures selon les résultats du laboratoire.

# Mesures de protection en dehors du service de soins concerné

* + Désinfecter les tables des salles de détente, du restaurant et de la cafétéria après chaque repas (p. ex. avec Bacilol)
  + Dans le service de soins, tout le personnel soignant désinfecte plusieurs fois par jour les surfaces au contact fréquent avec les mains, p. ex. poignées, rampes, tables, entre autres.

# Mesures en cas d’infection à norovirus

Le médecin ou le laboratoire de l’établissement informe du résultat positif de l’examen.

# Mesures immédiates en cas d’infection à norovirus

* + Continuer à appliquer les mesures préventives en cas d’infection à norovirus
  + Les résidents restent isolés dans leurs chambres jusqu’à 48 heures après les derniers vomissements ou diarrhée. Attention : les résidents peuvent continuer à excréter le virus !
  + Créer un sas d’hygiène à l’entrée du service: distributeurs de désinfectant pour les mains, panneaux à l’intention des visiteurs sur la porte des chambres, leur invitant à prendre contact avec le personnel soignant
  + Fermeture de l’établissement: l’entrée principale et les entrées secondaires sont fer- mées. Qui souhaite entrer dans l’établissement doit prendre contact par téléphone à l’entrée principale (afficher une liste téléphonique avec une liste des services)

# nformation et décisions en cas d’infection à norovirus

Le service de soins concerné avise :

* + - responsable du service de soins ou direction de l’EMS, immédiatement
    - cuisine
    - informer les proches et interdire les visites Le/la responsable du service de soins informe :
    - service technique et administration
    - animation, physiothérapie, pédicure, coiffeur, bénévoles
    - médecin de l’établissement uniquement si encore nécessaire
    - médecin cantonal uniquement si le nombre de cas est important

Evaluation de la situation par les cadres dans la salle de réunion. Après cela, chaque jour à 7.30 h, évaluation de la situation par les cadres dans la salle de réunion (rapport sur la situation, examiner les mesures, prendre des mesures supplémentaires, dresser une sta- tistique de contrôle).

# Mesures de protection

* + Le service de nettoyage change de nettoyant pour passer à un détergent neutre désinfectant (p. ex. Degrem)
  + Mettre des vêtements de travail frais avant chaque début de service
  + Ne pas porter de vêtements à longues manches sous les vêtements de travail. A la maison, laver les vêtements personnels à 60 ° (les vêtements en coton sont idéals)
  + Si possible, ne pas porter de bagues pendant toute cette période

# Réserves de matériel

Indiquer les informations relatives à la localisation

# Fin des mesures

Décision de la direction de l’établissement et du responsable du service de soins.

Pour tout complément d’information : brochure de l’Office fédéral de la santé publique disponible sur le site